



COMPTE RENDU CE SIEGE DU 16 ET 17 FEVRIER 2016



francetélévisions

En liminaire, les organisations syndicales sont revenues, tout particulièrement, sur la chaîne d'Information et de ses échos dans la presse.

Ces échos font état d'un rapprochement ou d'une fusion entre France TV Info et la chaîne d'Information, Germain Dagognet, dément formellement. Ce n'est pas le projet de la Direction. Il précise qu'il n'a même pas été contacté pour s'exprimer à ce sujet.

1. APPROBATION DU PV DES 24 ET 25 NOVEMBRE ET 07 ET 09 DECEMBRE 2015

Adoptés par 1 abstention et 17 voix pour.

2. DÉSIGNATION DE L'EXPERT COMPTABLE CHARGÉ D'EXAMINER LES ÉLÉMENTS FINANCIERS RELATIFS À L'ÉTABLISSEMENT SIÈGE AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 ET PRÉVISIONNEL 2016

La désignation d'un expert comptable par le Comité d'Etablissement Siège, est une obligation légale prévue au Code du travail.

Cet expert sera chargé d'examiner et de rendre un rapport sur les éléments financiers concernant le Siège pour l'année 2015 et le prévisionnel 2016.

Le Comité d'Etablissement Siège propose le cabinet d'expertise comptable « Raisonances » en lieu et place du cabinet Sextant.

La désignation du cabinet d'expertise comptable « Raisonances » est adopté par 11 voix pour et 9 abstentions.

CE DU 16 FEVRIER POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du PV des 24 et 25 novembre 2015 et 07 et 09 décembre 2015*
2. *Désignation de l'expert comptable chargé d'examiner les éléments financiers relatifs à l'établissement Siège au titre de l'exercice 2015 et prévisionnel 2016*

3. *Information / Consultation sur le projet de lancement de la chaîne d'information*

CE DU 17 FEVRIER POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

4. *Information / Consultation sur le projet d'organisation de la direction générale déléguée à la stratégie et aux programmes*
5. *Information / Consultation sur le projet de réorganisation du temps de travail à la Direction Immobilière et Moyens Généraux*
6. *Éléments financiers au 30/09/2015*
7. *Présentation des plans de charges au 31/12/2015*
8. *Présentation des plans de charges 2016*
9. *Information sur les effectifs / emploi au 30/09/2015*
10. *Information / Consultation sur le projet d'organisation de la Direction de la Communication*
11. *Information sur Thalassa*
12. *Information sur les caméras de reportages*
13. *Information sur la ligne managériale de France 2*
14. *Information sur le rapprochement des services Société et Sports / TN3*
15. *Le plan d'urgence*

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE LANCEMENT DE LA CHAÎNE D'INFORMATION 2^{ÈME} INFORMATION / CONSULTATION DES ÉLUS DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT SIÈGE

Messieurs Germain Dagognet, Stéphane Dubun, Hervé Brusini et Stéphane Bijoux étaient présents pour la Direction. La Direction a répondu aux très nombreuses questions des élus. Les débats ont duré plus de 3 heures et de grandes zones d'ombre subsistent encore. Une première réunion de cadrage sur l'évolution de certains métiers ou de la création s'est tenue le lundi 08 février 2016. D'autres suivront en février et au mois de mars.

Les élus FO ont, pour leur part, questionné la Direction de manière très concrète :

1. Il n'y a pas un mot dans le projet sur les personnels administratifs des fonctions support qui, pourtant, seront concernés puisqu'il s'agit de la création d'une nouvelle activité 7/7 jours de 6h00 du matin à 24h00.
2. Comment tout cela va-t-il fonctionner au-delà de l'éditorial ? La Direction peut-elle donner, à titre d'exemple, une journée normale et une journée « d'actualité chaude » ? Qu'est-ce que le délinéaire dans ce dernier cas ?
3. Pas d'OPV de prévu en poste dédié mais des vacances dédiées ? Combien de caméras à piloter en même temps ? Est-il prévu une caméra portable ?
4. Comment vont être gérés les décrochages prévus avec la Maison de la Radio (émission politique du matin de 8h33 à 8h58 sur France Info et décrochage du talk sport de 21h10 à 21h58). Absence de service maquillage à Radio France....
5. Comment vont être enregistrés les 36 modules météo, à quel endroit et avec qui ?
6. Enfin le devenir des Chefs monteurs du Télématin est et reste un point de divergence. La disparition des Chefs monteurs du Télématin, au profit des « Rédacteurs-monteurs » de la chaîne d'Information, se traduira par un appauvrissement technique et éditorial.
7. La nouvelle régie sera-t-elle aveugle ou vitrée ? Sera-t-elle équipée de caméras de surveillance pour que les techniciens en régie puissent suivre ce qui se passe sur le plateau ?
8. En ce qui concerne les postes et vacances dédiées, comment seront gérées les absences maladie, les congés... ?
9. A quel niveau seront positionnés les nouveaux emplois ? Quelle reconnaissance de la prise de poste ? Quid de la prise de risque et d'un retour en arrière pour les salariés qui se seraient engagés dans ces nouveaux emplois ?
10. Quid de l'avenir des assistants de production dont le métier ne devrait pas se nommer « assistant de production » ? D'ailleurs les assistants de production des journaux de France 2 ont envoyé à la direction un manifeste concernant leur emploi et leur activité. Ils attendent des réponses à leurs différentes interrogations et à leur demande de changement d'appellation de leur métier « assistant de production ».
11. Il est noté pages 84 et 85 du projet l'intention de « développer un sentiment d'appartenance au sein de la chaîne d'Information ». Ce n'est donc plus un projet d'entreprise ?

Direction des opérations a répondu sur les points suivants :

- Il est prévu 1 OPV dédié en période rouge avec une caméra portable.
- Radio France est en train de développer un plateau technique avec du personnel (maquillage...).

(SUITE) 3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE LANCEMENT DE LA CHAÎNE D'INFORMATION

- Les modules météo : les enregistrements ne sont pas encore réglés, il y aurait peut-être un plateau régie dédié.
- Des caméras de surveillance permettront de voir le plateau de la régie et le « chef de plateau » fera aussi le lien.
- Le service des Sports sera équipé d'une caméra automatique et d'un éclairage simple.
- La réflexion est engagée pour les nouveaux métiers et un positionnement supérieur au niveau 4 pour les techniciens est déjà envisagé.
- Le rapprochement des adresses Url entre FranceTV Info et Malakoff se poursuit afin de permettre la diffusion des JT des stations d'Outre Mer sur FranceTV Info.
- France 4 et France Ô seront toujours diffusées sur leur propre canal. Il n'est pas envisagé de partager un canal pour faire « de la place pour la chaîne d'Information ».

4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA STRATÉGIE ET AUX PROGRAMMES **2^{ÈME} INFORMATION / CONSULTATION DES ÉLUS DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT SIÈGE**

Caroline Got a répondu aux questions des élus qui s'interrogent sur le rôle et les missions de cette Direction transverse.

Caroline Got a précisé l'étendue de son périmètre et de ses priorités :

1. Politique d'achats dans les domaines des sports, du cinéma et des programmes jeunesse.
2. Politique d'harmonisation des grilles.
3. Centralisation du bureau des études et détachement auprès des antennes dans l'esprit d'une mutualisation des moyens. Au service de chaque antenne et de ses besoins propres.
4. Redynamiser la recherche et développement.
5. Un salarié d'Issy-Les –Moulineaux rejoindrait la Direction de la Stratégie et des programmes.

Les élus FO ont souligné le fait que des réponses aient été apportées aux salariés dans le cadre de cette réorganisation et FO remercia la Direction des programmes sur ce point.

Un avis a été demandé au CE Siège.

Le bureau du CE a présenté une résolution au vote conditionnant son avis à la consultation du CHSCT d'Issy-les-Moulineaux.

Les élus FO n'ont pas souhaité s'associer au vote de la résolution demandant un report de l'avis du CE Siège en attendant l'avis du CHSCT d'Issy-les-Moulineaux.

La Direction confirme qu'il n'y aura pas de consultation du CHSCT d'Issy-les-Moulineaux qui n'est pas compétent sur le traitement des cas individuels.

La consultation s'arrête sur le projet d'organisation de cette Direction et le Comité d'Etablissement Siège sera de nouveau consulté sur l'organisation spatiale.

Sur les 20 votants, 3 élus n'ont pas pris part au vote sur la résolution du CE qui a été adoptée par 17 voix pour.

5. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL À LA DIRECTION IMMOBILIÈRE ET MOYENS GÉNÉRAUX

2^{ÈME} INFORMATION / CONSULTATION DES ÉLUS DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT SIÈGE

La Direction revient vers les élus du Comité d'Etablissement en apportant une réponse relative à l'organisation du temps de travail du service Energie / Clim.

Un nouveau planning a été discuté et validé par 70% des salariés (7 collaborateurs sur 10). Ce planning a été bâti à partir du cahier des charges de la Direction en intégrant notamment la notion de recouvrement le matin sur ½ heure pour le passage des informations et un rythme de travail sur 4 * 10 heures.

Ce planning type a été présenté aux élus du Comité d'Etablissement

L'avis du Comité d'Etablissement Siège est suspendu à l'avis du CHSCT dont le passage est prévu le 22 février 2016.

6. ÉLÉMENTS FINANCIERS AU 30/09/15

Ce point relatif aux éléments financiers au 30/09/2015 est une présentation trimestrielle. La vision complète ne se fera qu'avec la présentation des comptes annuels.

Périmètre :

Les éléments financiers du Siège tiennent compte de toutes les directions à l'exclusion des Outre-mers, de la filière production et de la partie « régionale » des charges de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction financière.

Chiffres clefs et tendances à retenir :

- Le réalisé au 30 septembre 2015 : évolution par rapport au prévisionnel 2015 et au réalisé 2014. Les charges d'exploitation Siège s'élèvent à 539,6 Millions € au 30 septembre 2015, en augmentation de 0,4% par rapport au budget (+2 M€) et en repli de 0,7% par rapport à 2014 (-3,7 M€).
- L'évolution à la baisse des charges de personnels ne s'est pas traduite dans les faits en raison de l'effet retard des départs liés au PDV et de la hausse au premier semestre des requalifications de CDD en CDI. En revanche les charges de personnels sont en retrait par rapport à 2014, année marquée par les élections et les jeux olympiques.
- Les charges hors personnel au 30 septembre 2015 sont en retrait par rapport au prévisionnel 2015. Elles sont liées à la diminution des coûts relatifs aux honoraires et à la maîtrise des frais de mission et de transport ainsi qu' au retard pris par le C.D.E.

En revanche ces charges sont en augmentation par rapport à 2014 en raison des mouvements sociaux et du plan Vigipirate.

L'avis du CE n'est pas demandé sur ce point.

7. PRÉSENTATION DES PLANS DE CHARGES AU 31/12/2015

8. PRÉSENTATION DES PLANS DE CHARGES 2016

Les plans de charge de la Maison France Télévision (MFTV), de Malakoff et de France 3 Toutes Régions (FTR) ont été présentés aux élus. Pour un véritable comparatif entre 2015 et 2016, il faut attendre le bilan annuel 2015.

Malgré un effort de présentation et d'harmonisation des éléments mis en évidence, les données recouvrent des réalités et des modes de calcul très différents.

Cela rend donc leur analyse plutôt difficile.

De façon très synthétique, on peut noter que Malakoff est de manière récurrente en sous-charge chronique.

Le Siège voit un transfert de son activité d'Horace Vernet vers Valin en lien avec l'internalisation de certaines émissions et un recours accru aux moyens internes de France Télévisions. Horace Vernet conservera un accueil régie (travaux de câblage en cours).

Les élus du CE ont particulièrement insisté sur le devenir des équipes légères en sous-charge chronique.

9. INFORMATION SUR LES EFFECTIFS : EMPLOI AU 30/09/2015

On constate la même tendance qu'au 01/09/2015.

1. Hausse des départs liés au PDV
2. Baisse des heures supplémentaires liée au déploiement du forfait jour notamment chez les journalistes.

En revanche, une nouveauté concerne la baisse des effectifs CDI qui est constatée pour la première fois.

L'avis de la CE n'est pas demandé sur ce point.

10. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Nilou Soyeux est venue présenter son projet de réorganisation de la Direction de la communication.

La Direction de la Communication regroupe :

1. La Direction de la communication externe et marketing image :
2. La Direction de la Communication interne (nouveau rattachement)
3. Le RSE (responsabilités sociétales et environnementales)-(nouveau rattachement)
4. La Fondation. Structure juridique séparée.

ultérieur.

(SUITE)10. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Au-delà de ses missions actuelles, la Direction de la Communication a pour objectif de développer les missions suivantes :

1. Intégrer les missions de la communication interne.
2. Définir et piloter l'architecture des marques.
3. Piloter les grands projets sur le plan de la communication (développement numérique...).
4. Rendre visible les orientations de la RSE, environnementales et sociétales, l'éducation et la culture.
5. Professionnaliser les métiers de la communication (développement des compétences et certification - mise à niveau des compétences numériques).

Nilou Soyeux a particulièrement insisté, en réponse aux questions des élus, sur la nécessité de rapprocher les équipes, sur la mise en cohérence de la communication (interne et externe au service de l'image de FTV mais aussi sur sa volonté de communiquer, en interne, sur un autre ton.

Nilou Soyeux a confirmé le maintien du centre d'appels de Poitiers et l'arrêt des procédures d'appels d'offres relatives au renouvellement des outils et logiciels de communication afin de les mettre en cohérence.

Une 2^{ème} information / consultation est prévue lors d'un CE ultérieur.

11. INFORMATION SUR THALASSA

Ce point fait suite à l'annonce de la déprogrammation de l'émission THALASSA en février 2016 annoncé par FO en Comité d'Etablissement Siège en janvier 2016.

Philippe André, nouveau Rédacteur en Chef de Thalassa ainsi que des experts invités de la rédaction de Thalassa sont venus débattre en CE et répondre aux interrogations des élus.

Philippe André confirme :

1. La pérennité de la marque THALASSA qui n'est pas remise en cause.
2. Le renforcement de l'équipe éditoriale avec la nomination d'un nouveau Rédacteur en Chef.
3. La faiblesse de l'émission et la baisse de son audience.
4. L'arrêt d'une programmation systématique et la volonté de développer d'autres produits.
5. Prévision de la diffusion en 2016 : 12 cases THALASSA produites à 100 % en interne ;
6. Prévision de la production en 2016 : 12 magazines THALASSA produits pas la rédaction et seulement 3 * 110 minutes produits en externe (en raison du stock important).

12. INFORMATION SUR LES CAMÉRAS DE REPORTAGES

90 nouvelles caméras achetées pour le Siège : 40 modèles épaulement (Sony 400) et 50 modèles poing (Sony 200) les équipes de tournage font ressortir une dégradation de la qualité de la prise de vue liée à de nombreux problèmes techniques identifiés, en particulier sur la 400 et rapportés via les CHSCT : viseurs inadéquats, colorimétrie, autonomie insuffisante et aggravation probable des dysfonctionnements avec le passage à la HD.

La direction reconnaît les problèmes et fait état de négociations en cours (délicates) avec Sony pour intégrer les évolutions (nouveau viseur, carte SDi) aux 400. Selon elle, l'appel d'offres a été mené en conformité avec la législation européenne des marchés publics et Sony était le mieux disant. (Selon un JRI invité en tant qu'expert, la S400 est une caméra semi professionnelle bon marché plutôt destinée à l'institutionnel).

13. INFORMATION SUR LA LIGNE MANAGÉRIALE DE FRANCE 2

Nouvelle organisation de France 2 issue d'une réflexion sur la transversalité et sur l'accélération de la convergence numérique recentrée autour d'une Direction des ressources, Direction de l'Antenne et du Marketing, des unités et pôles de Programmes. Travail sur l'évolution des grilles de programmes, développer des genres mixtes en faisant travailler ensemble des unités différentes.

Fabrice Lacroix fait valoir une plus forte responsabilisation budgétaire des acteurs directs avec cette organisation cible

4 missions sont mises en place pour faciliter ces rapprochements :

- Magazine : préfiguration du pôle Magazines Documentaire (rapprochement avec les magazines/société/culturels/documentaires)
- Divertissement : Futur pôle Divertissement Spectacles & Jeux (rapprochement avec l'unité musique spectacle vivant)
- Artistique/Numérique : Future Direction Antenne & marketing (synergie entre pôles artistiques et numériques, Direction artistique, Direction communication, Direction Programmation, cellule numérique, FTVEN + Directions transverses ad hoc)
- Ressources : Direction ressources (synergie entre Support, moyens Antennes, Publicité)

Consultation des CE/CHSCT prévue le mois prochain à l'issue des travaux des missions.

14. INFORMATION SUR LE RAPPROCHEMENT DES SERVICES SOCIÉTÉ ET SPORTS / TN3

- Il s'agit d'une décision éditoriale qui vise à développer les sujets de "société", notamment autour du sport, dans les différentes éditions de France 3 (12/13, 19/20 et Grand Soir3) et de réduire, parallèlement les actualités sportives au profit de "Tout le sport" qui voit sa durée passée de 5 à 12 minutes.
- Le projet est de créer un service commun "Société et Sports". L'actuel service Sport JTN F3 est composé de 7 collaborateurs dont 6 journalistes. A terme, le nouveau service crée sera composé de 29 personnes , 1 Chef de service, 2 adjoints et 26 journalistes.
- Les sujets à caractère sportif seront traités sous l'angle sociétal et de la promotion de nouvelles disciplines sportives. Les journalistes " Sports" ne seront pas cantonnés à ces seuls sujets.
- Ce rapprochement ne nécessite pas de déménagement, les 2 services étant déjà positionnés au 4ème étage l'un à coté de l'autre. Cet aménagement ayant fait l'objet d'un passage au CHSCT du 6 et 7 décembre 2015.
- La mise en œuvre du rapprochement de ces 2 services est prévu en mars 2016.

Les élus FO se sont interrogés sur cette problématique rencontrée de plus en plus souvent.

A savoir, la baisse de l'intérêt éditorial des sports au sein des éditions au profit de la croissance d'une autre émission comme "Tout Le Sport" par exemple.

Il n'est pas demandé d'avis sur ce point.

POINT REPORTÉ

Point 15 : le plan d'urgence



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochain CE Siège:

CE extraordinaire le mardi 01 mars 2016 :

Information / consultation sur le projet de passage en HD de la fabrication des éditions nationales

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr